France, et la concurrence intérieure aurait bien vite compensé l'augmentation des droits.

C'est du reste le but que doivent viser les nouveaux tarifs douaniers, et à ce propos permettez-moi de vous citer un passage du discours de M. Méline :

« En 1859, nous recevions de l'étranger pour » 1,300,000 fr. de fils de coton. Nous en recevons » aujourd'hui pour 29 millions. Et vous trouvez » étrange que la filature se plaigne? Voulez-vous » me dire quelle raison il y a pour que la France » ne se suffise pas au point de vue de la pro» duction des fils de coton? Etablissez un régime » économique qui vous permette d'augmenter le » nombre de nos broches et alors, au lieu de payer » à l'étranger 29 millions, vous les payerez à vos » ouvriers. »

Recevez, monsieur, l'assurance de ma considération distinguée. UN ÉCONOMISTE.

CHRONIQUE LOCALE

ROUBAIX

La situation à Roubaix. — La situation reste la même avec, paraît-il, légère tendance à l'amélioration. Si, du côté des rentreurs, rien n'est changé, par contre, chez MM. Auguste Cocheteux et Cie, cinquante ouvriers tondeurs reprendront le travail aujourd'hui matin mercredi, sur soixante-quatorze grévistes. Si les vingt-quatre autres ouvriers ne se représentent pas, la direction est disposée, assure-t-on, à les remplacer.

— *Nouveaux détails.* — C'est toujours la même situation : aucun ouvrier syndiqué ne travaille. Toutefois la grève ne prend pas d'extension.

La police a découvert un fait d'une certaine gravité. On se rappelle qu'il y a quelques jours un rentreur qui travaillait chez lui, M. Ducatez, rue Voltaire, avait été menacé de mort par plusieurs de ses camarades en grève. M. Ducatez a trouvé, ces jours-ci, la façade de sa maison enduite de pétrole.

Il s'agit évidemment d'un acte de vengeance. Mais jusqu'où devait aller cette vengeance ? Voilà ce qu'on ne saura probablement jamais.

Une réunion privée, a été tenue, mardi soir, à huit heures, par les rentreurs en grève, chez M. H. Segard, estaminet de la *Ville de Bradford*, rue de Lille. L'ordre du jour portait :

« 1° Demande de dommages et intérêts aux patrons devant le Conseil des Prud'hommes.

» 2° Demande aux Pouvoirs publics l'assistance du Bureau de bienfaisance pour tous les ouvriers en chômage, à cause de la grève des rentreurs.

» 3° Demande à M. le Maire d'une audience pour jeudi 11 juin, à 10 heures du matin, à seule fin de convoquer tous les patrons plus un rentreur de chaque fabrique et un tisserand dans le but d'enrayer le chômage forcé. »

La réunion a décidé que, pour ce troisième point, une lettre serait immédiatement adressée à M. le maire de Roubaix.

D'autres réunions privées seront tenues, sur divers points de Roubaix, chaque soir de cette semaine.

Arrestations pour menaces. — Les menaces des grévistes rentreurs, à l'adresse des ouvriers qui persistent à travailler, continuent, mais les arrestations suivent la même proportion. C'est ainsi que, mardi matin, M. le commissaire Chauveau a arrêté un gréviste, le sieur Catteau, habitant la rue Colbert ; cet homme avait menacé un rentreur de la rue Voltaire, M. Ducatet, qui n'a pas cessé le travail.

Ajoutons que M. Van Costenoble, avait fait procéder lundi, dans la journée, à l'arrestation de trois ouvriers, inculpés d'entrave à la liberté du travail. Ce sont les nommés : J.-B. Wartelle, broyeur de chaines, âgé de 33 ans, né à Templouve, demeurant rue de l'ouest. Désiré Leroy, tisserand, âgé de 40 ans, né à Leuze, demeurant rue Philippe-le-Bon ; Victor Descamps, tisserand, âgé de 42 ans, né à Croix, demeurant rue Marquisat. Ces individus ont été dirigés mardi sur Lille.

Pour la Caisse de retraite du corps des Sapeurs Pompiers. — Le commandant du corps des sapeurs-pompiers de Roubaix a reçu la lettre suivante :

« Roubaix, le 6 juin.

» Monsieur le Commandant du Corps des Sapeurs-Pompiers de la ville de Roubaix,

» Nous venons vous prier de bien vouloir être notre interprète auprès de tous les hommes composant le corps des Sapeurs-Pompiers de Roubaix, pour les remercier de l'activité et du zèle qu'ils ont déployés lors de l'incendie qui a éclaté dans notre usine pendant la nuit des 23/24 mai 1891. Nous sommes heureux de reconnaître que c'est grâce à leurs efforts que nous devons de ne pas avoir un plus grand désastre à déplorer, aussi vous prions-nous d'accepter en signe de reconnaissance la somme de deux cents francs que nous vous remettons sous ce pli pour la Caisse de retraite du Corps.

» Recevez, Monsieur le Commandant, l'expression de nos sentiments distingués. » Signé : DUBUS COGET. »

Le classement et la mise en état de viabilité de la rue de Menin. — Pendant quinze jours, du 10 au 24 juin courant, le projet et les pièces relatifs au classement et à la mise en état de viabilité de la rue de Menin, seront déposés au Secrétariat de la Mairie, afin que les habitants puissent en prendre connaissance.

A l'expiration de ce délai, les 25, 26 et 27 dudit juin, de 3 à 4 heures du soir, dans l'une des salles de l'Hôtel-de-Ville, M. Henri Deschamps, conseiller d'arrondissement, recevra les réclamations et les observations relatives à l'utilité publique du projet dont il s'agit.

Tir aux pigeons. — L'*Union régionale des tireurs aux pigeons* avait organisé, pour hier mardi, un tir aux pigeons qui a eu lieu, au Stand du Breucq: Voici les résultats :

1re poule d'essai : Prix partagé entre MM. Smith, de Birmingham et Bonnet de Froyenne.

2e poule d'essai : Prix partagé entre MM. Buyssens, d'Autryve, et Léon Lefebvre, de Roubaix.

Concours, 18 tireurs. 1er prix, objet d'art et 500 fr., M. Charles Dansette d'Armentières, 10 pigeons ; 2e, médaille d'argent et 200 fr., M. Félix Ernoult, de Roubaix, 9 pigeons ; 3e, bronze et 100 fr., M. Emile Nison, de Roubaix.

Poule 28 mètres : prix partagé entre MM. Buyssens et Bonnet.

Poule handicap : prix partagé entre MM. Léon Lefebvre et Smith.

Poule avec objet d'art : 1er prix, M. Béthune, de Wasquehal; 2e prix partagé entre MM. Bonnet et Deloffre, de Cambrai.

Poule au doublé ; prix M. C. Dansette.

La noyée du Pont Morel. — Nous avons dit hier que l'on avait retiré du canal, lundi après-midi, vers trois heures, quai de Dunkerque, le cadavre d'une femme paraissant âgée de 25 ans, et dont l'identité n'avait pu être établie.

Le cadavre était dans un état de décomposition tellement avancée qu'il avait été impossible d'en donner un signalement exact. La malheureuse paraissait avoir séjourné dans l'eau environ deux mois.

Le corps qui ne portait aucune trace de violence, avait été transporté à la morgue. L'identité de la noyée a été établie ce matin. Il s'agit d'une femme Virginie Lorthioir, âgée de 32 ans, femme François Catteau, habitant la rue de la Potonnerie. Son mari, qui l'a reconnue, a déclaré que sa disparition ne remontait pas à plus de dix jours. On ignore encore les raisons qui ont poussé cette malheureuse à mettre fin à ses jours.

La rixe de dimanche soir, rue de Lannoy. — M. Duvivier n'a été pour rien dans la rixe de la rue de Lannoy : il a été frappé par un individu qu'il ne connaît pas et qui ne le connaissait pas, sans aucune provocation : il était simple consommateur dans le café. La bagarre n'est arrivée qu'après qu'il eût reçu un coup de casse-tête.

Un garçon coiffeur qui manque de galanterie. — Le fait n'est pas fréquent : l'habitude du petit fer et le commerce du cosmétique produisent au contraire, habituellement, l'effet qu'on attribue seulement — monopole absolument injustifié — à la musique, et, tout comme elle, adoucissent les mœurs. Ce n'a pas été le cas toutefois pour Pierre Laurier, garçon coiffeur.

Pierre aimait Irma B..., bobineuse, rue de l'Alouette, d'amour tendre : mais l'amour comme l'azur a ses nuages, et il faut croire qu'il y avait des nuages, lundi après-midi, entre Pierre et Irma, vers une heure de relevée — car ils s'adressaient, au milieu d'un rassemblement considérable, des reproches aussi vifs que copieux et réciproques.

Soudain Pierre s'oublia au point de frapper la pauvre jouvencelle. A la suite de cette scène, qui se passait rue Descartes, un rapport a été dressé à la charge de ce garçon coiffeur si peu galant. Il n'est âgé que de vingt et un ans.

Un vitrier en goguette. — Le nommé Fidèle Hubare, né à Tourcoing, se trouvait lundi soir, vers sept heures et demie rue do Mouveaux, traçant sur la voie publique des zigzags plus ou moins géométriques, qu'expliquaient des libations trop copieuses. Notre homme a, malheureusement la bière méchante, et quand il se trouve dans cet état, il cherche querelle à tout le monde.

Lundi soir, donc, il s'en prenait aux paisibles passants et leur donnait des coups de tête. Pour mettre fin à ces divertissants exercices, l'agent Vandenberghe, de service au pont de Mouveaux, invita notre pochard à le suivre au dépot. Hubare résista, et l'agent dut avoir recours à son collègue Watteau pour emmener le récalcitrant.

Bacchus ! Bacchus ! Quand tu nous tiens...
On peut bien dire : adieu sagesse !

Renversé par un camion. Mardi matin, vers huit heures et demie, un journalier, nommé Lesaffre, a été renversé par un camion et a reçu des contusions multiples par tout le corps : l'accident a eu lieu à l'angle — dangereux — des rues Jacquard et de la Chaussée. Le blessé a reçu les premiers soins de M. le docteur Delannoy, puis il a été transporté en son domicile, boulevard d'Armentières.

Toujours nos bons pochards. — La Saint-Lundi reste à perpétuité fête d'obligation pour les fervents de la chopinette et les amateurs d'amers secs ou à l'eau — rien du téléphone. Aussi, les lendemains de dimanches, dame police a-t-elle toujours fort à faire pour mettre à la raison ceux qui se piquent le nez, et, à l'occasion pour les coffrer. Ce préambule indique suffisamment qu'il y a eu lundi dernier, comme tous les lundis, de copieuses arrestations.

Il serait trop long de citer ici tous ceux qui comparaîtront bientôt devant le tribunal de simple police : mentionnons-en quelques-uns cependant.

D'abord, un sieur Alfred Champyon — ouvrier peintre, en garni chez Mme [illegible] Boez, rue de la Redoute. Comme cette dame ne voulait plus lui donner de quo « apaiser la soif qui le dévorait », comme on dit en noble style, Champyon lui adressa diverses aménités et fit un tapage infernal en face de son établissement. Ce genre de [illegible] champinnat déplut à l'agent Lescouffe qui donna un gîte à l'ivrogne.

C'est pour le même motif qu'a été coffré un tisserand de la rue de Tourcoing, répondant au nom de Cornaert François, et âgé de 42 ans. Il avait également soif, François, et il tapageait, en excédant toute mesure, chez Mme Julian, cabaretière, également rue de Tourcoing, parce que cette dame refusait de l'abreuver davantage.

Enfin — il n'y a plus d'enfants, depuis longtemps — un gamin de seize ans, Gustave Verdonck, s'est fait écrouer, lui aussi, pour ivresse manifeste.

Rangeons dans la même catégorie l'arrestation des sieur Derreumaux Louis, 27 ans, journalier, et Delmart Louis, également âgé de 27 ans, tous deux ouvriers fileurs — sous l'inculpation d'ivresse, de bris de clôture et de tentative d'évasion.

Croix. — *Deux vols.* — Dans la nuit de lundi à mardi deux vols de linge ont été commis, le premier chez M. Blomblomme, marchand de beurre, cour Lecoutre, Grande Rue, et le second au préjudice de M. Desfontaines, menuisier à la Ruelle. Les auteurs de ces vols sont inconnus; mais, d'après certains indices, ils ont agi avec préméditation.

Wattrelos. — *Une disparition.* — Samedi dernier, vers cinq heures, le sieur Emile Ghesquiere, âgé de 23 ans, quittait sa maison en déclarant qu'il allait toucher le montant de sa semaine. Depuis il n'a plus reparu au Sapin Vert, où il habitait. Voici le signalement qu'on nous donne du disparu : taille 1 m. 63, cheveux noirs, portant un veston fantaisie, une casquette grise et des bottines élastiques.

— *Un vol.* — M. Renard, boucher au Touquet, avait renfermé 80 francs dans un mouchoir, et le mouchoir avait été caché sous un matelas, dans sa chambre à coucher. En dépit de ces précautions, le magot, qui se trouvait déposé en cette cachette depuis quinze jours, a été enlevé. La police croit être sur les traces du coupable.

— *Ils avaient leur pompon!* — Ils étaient en pleine ébriété, les nommés Bossut J.-B. et Lepoutre Alphonse, quand ils ont insulté et frappé M. Meurisse, à l'estaminet Watteau. Mais l'ivresse n'est pas une excuse : aussi procès-verbal a-t-il été dressé à charge des délinquants. M. Meurisse a eu tous ses vêtements déchirés.

Les savants français et l'eau du Saulchoir. — Les consommateurs d'eaux minérales ferrugineuses ne peuvent plus hésiter aujourd'hui sur le choix de la meilleure eau de table : l'objet de leurs préférences se recommande par lui-même par ses qualités indiscutables ; c'est l'eau du Saulchoir, des superbes sources ferrugineuses de Kain, qui s'est fait en peu de temps dans toute la région du Nord, une popularité du meilleur aloi.

Elle peut se réclamer des attestations les plus flatteuses et les plus sérieuses en même temps. Voici l'opinion d'un savant, dont personne à coup sûr ne contestera le haut mérite, M. le docteur C. Viollette, professeur de chimie à la faculté des sciences, à Lille, doyen honoraire de la Faculté :

« L'eau du Saulchoir, dit-il, est ferrugineuse, d'une saveur fraîche et agréable; elle doit être recommandée, avec avantage, comme eau de table légèrement tonique.

» La plupart des eaux médicinales ferrugineuses, continue-t-il, ne conviennent pas toujours aux complexions délicates. L'eau du Saulchoir, moins chargée, est certainement plus digestive et par conséquent préférable. »

Adresser les commandes 17, rue Neuve, à la librairie du *Journal de Roubaix* ; chez MM. Delaporte, Deschodt, Quaghebeur, Dienne, Corbeaux, Delarra, Dubureq, Cambier, Wicart, Fontaine, Richert, Coille. Druelle, Leroy, Bole, Deberdt, Auguste Legrand, Leflon, Delelis, Turlur, Hennequant, Taillier, Florquin, Logez ; chez MM. Montignies, rue du Bois ; Tiberghien, Calonne et Duthoit, rue de l'Epeule ; Dendievel, rue Saint-Georges ; Durant, Dewaele, rue de l'Ermitage ; Cuignet, rue Archimède ; Dauwe-Parent, rue de la Chapelle-Carette ; Ducoulombier, Henri Voreux, rue de l'Ommelet; Desfontaines, Grande-Place; Spriet-Voreux, rue de Tourcoing; Bernard-Spriet, rue de Lannoy: Dubus-Delespierre, rue de l'Alma ; Félix Tilge, rue Jacquard ; Oudar-Florin, place du Trichon ; Lecomte-Contamine, place de la Liberté ; à l'Epicerie Centrale ; Jacquart-Leveugle, rue Pellart ; J. Barbry, herboriste, rue du Bois. 26521—53227

On nous prie d'annoncer que le **dentiste Meier**, de Courtrai, sera à consulter à Roubaix. tous les jeudis (excepté le 3e jeudi du mois), de 9 heures à midi et de 2 à 5 heures, rue du Collège, 73 (en face du Collège). 53925—26861

LES MALADES RECONNAISSANTS

« La publicité devient un bienfait lorsqu'elle sert à propager et à faire connaître les bons médicaments », disait un do nos grands docteurs. — Aussi tous les journaux insèrent-ils avec joie les attestations signées de noms les plus honorables qu'obtient chaque jour le Rob Lechaux, et c'est avec plaisir de voir l'enthousiasme de reconnaissance qu'il excite chez tous ceux qui l'emploient.

Ce sirop, indispensable contre toutes les maladies qui sont la conséquence de l'impureté du sang, est le dépuratif par excellence. Il rafraîchit, purifie et régénère le sang, stimule l'appétit, donne des couleurs et des forces. C'est à ce sirop qu'une foule de malades réputés incurables doivent leur rétablissement.

Nos lecteurs trouveront d'excellents renseignements dans une intéressante brochure sur la régénération du sang (54e édition), que M. Lechaux, Pharmacien-Chimiste à Bordeaux, envoie gracieusement à tous ceux qui la désirent. Après l'avoir lue, on pourra demander 3 flacons de Rob Lechaux franco pour 12 francs ou 6 flacons contre 21 francs, mandat. 26979d

La Librairie du *Journal de Roubaix* offre, pour le prix minime de **1 fr.**, un excellent **TIMBRE CAOUTCHOUC** monté sur plaque métal et enfermé dans une jolie boite en métal blanc inoxydable.

Le même, avec manche, depuis **1 fr. 50** jusque **2 fr. 50**, selon le genre. 52206—26052

LETTRES MORTUAIRES ET D'OBIT

IMPRIMERIE ALFRED REBOUX. — **AVIS GRATUIT** dans le *Journal de Roubaix* (grande édition), et dans le *Petit Journal de Roubaix* — *La Maison se charge de la distribution à domicile à des conditions très avantageuses.*

ÉPHÉMÉRIDES DE L'INDUSTRIE ROUBAISIENNE

10 JUIN 1752. — Ordonnance du lieutenant et des échevins de Roubaix prescrivant à tout ouvrier de ne transporter hors de sa demeure aucune pièce d'étoffe, avant que le commis ambulant, nommé par le magistrat, y ait apposé le plomb de fabrique dit plomb d'oulil. Pour faciliter l'observation de ce règlement, un second commis ambulant sera nommé; ces deux commis « feront diligemment la ronde par tout le district et marcheront tous les jours ouvrables pour apposer le plomb d'oulil. » (*Archives de Roubaix*, HH. 41, f° 126).

10 JUIN 1887. — Décret fixant à vingt-quatre le nombre des conseillers prudhommes et maintenant les quatre catégories. (*Rapport sur l'administration et la situation des affaires de la ville de Roubaix*).

TOURCOING

Le cinquantième anniversaire de la fondation de l'institution libre de Marcq-en-Barœul, a été célébré hier mardi.

Le collège de Marcq a été fondé sous l'inspiration de M. l'abbé Wicart, curé-doyen de la paroisse Ste-Catherine, à Lille, et avec le concours de catholiques influents.

En 1840, il n'y avait guère dans la région de collège ecclésiastique et la jeunesse catholique de Lille, de Roubaix et de Tourcoing allait en partie recevoir l'éducation dans le diocèse d'Arras, aux collèges de Saint-Bertin et de Dohem, dirigés tous deux par les prêtres de Saint-Bertin. C'est à eux que s'adressa M. le doyen de Sainte-Catherine et le 15 octobre 1840, M. Pierre Crèvecœur, chanoine honoraire d'Arras et de Fréjus, et M. César Wicart ouvraient la nouvelle maison d'éducation dans un ancien château qui avait appartenu à la famille de Muyssart et qui est situé à égale distance des trois villes de Lille, Roubaix et Tourcoing.

La fête d'hier a été très belle, malgré le mauvais temps. Dès onze heures du matin, des centaines d'anciens élèves, remplissent les salons de l'établissement.

Dans le salon *rouge* se trouvent Nos Seigneurs les Evêques d'Arras, de Lydda, d'Airo et de Dax, de Monaco, du Mans et le recteur de la faculté catholique de Lille.

Bientôt, les prélats se rendent processionnellement à la chapelle, suivis de plus de huit cents personnes, parmi lesquelles des officiers, des magistrats, des prêtres, des financiers, des industriels, etc.

A l'arrivée à la chapelle, qui a été ornée comme aux plus grands jours de fête, les orgues, tenus par M. Jougla, organiste de l'église de Saint-Sauveur à Lille, se font entendre. La messe est dite par Monseigneur l'évêque d'Arras, assisté de MM. les chanoines Le leux, vicaire général d'Arras et Scaibert, doyen de Saint-Jean-Baptiste à Dunkerque.

Les prélats sont placés dans le chœur, de chaque côté du maître autel : ils sont entourés de MM. Carlier, vicaire général de Cambrai, Sudre, vicaire général et supérieur du Grand Séminaire de Cambrai, Grau, supérieur du Grand Séminaire d'Arras, Deramcourt, supérieur du Petit Séminaire d'Arras, Chabé, supérieur de l'Institution de Notre-Dame-des-Victoires à Roubaix, MM. les archiprêtres, doyens et curés de l'arrondissement de Lille, M. Brousse, doyen de St-Eloi à Dunkerque, le R. P. Darras, supérieur des rédemptoristes de Lille, le R. P. Boulanger, supérieur des Dominicains de Lille, etc.

Après la bénédiction Pontificale, M. le chanoine Hollebecque donne lecture d'un extrait du nécrologe des anciens professeurs et élèves de l'institution et toute l'assistance récite un *De profundis* pour les défunts. Puis commence un salut solennel suivi de la bénédiction du Saint Sacrement.

Les évêques sont alors reconduits dans les salons avec le même cérémonial qu'à l'entrée dans la chapelle.

Un banquet a eu lieu dans un préau couvert, magnifiquement décoré.

Sur une estrade a été dressée la table d'honneur, où ont pris place, entre les prélats et les vicaires généraux désignés plus haut, MM. Eugène Jourdain, président de l'Association des anciens élèves et les membres de la commission, de Vareilles, doyen de la faculté de droit à l'Université catholique de Lille, de Margerie, doyen de la Faculté des lettres, Didiot, doyen de la faculté de Théologie de Lille, docteur Guermonprez, professeur à la faculté catholique de Lille, Cavrois-Lantoine, d'Arras, ancien auditeur au Conseil d'Etat, Jonglez, de Lille, président du comité du Nord et du Pas-de-Calais pour les pélérinages de la Terre-Sainte, Chombart, conseiller général du Pas-de-Calais, Georges Vandamme, conseiller d'arrondissement de Lille, etc., etc.

Le banquet est à peine commencé que Mgr l'évêque d'Arras donne lecture d'une lettre de Léon XIII, qui envoie sa bénédiction apostolique au supérieur, aux professeurs et aux élèves actuels et anciens de l'institution.

M. Eugène Jourdain, en termes très-heureux, fait l'historique de la maison. Lorsque les applaudissements qui ont accueilli la fin de son discours ont cessé, M. le chanoine Hollebecque annonce que Mgr l'évêque d'Arras est chargé de remettre à M. Jourdain-Desfontaines, les insignes de commandeur de l'ordre de Pie IX.

Des hurrahs prolongés retentissent et la salle fait une ovation à M. Eugène Jourdain, quand Mgr l'Evêque d'Arras lui met la cravate de commandeur.

M. le supérieur communique aux convives, le texte d'une dépêche, par laquelle, Mgr l'archevêque de Cambrai exprime ses regrets de ne pouvoir assister à la fête. Puis M. Hollebecque donne quelques conseils aux anciens élèves.

Mgr l'évêque d'Arras dit qu'il est heureux de représenter l'archevêque de Cambrai, et lit une lettre du cardinal-archevêque de Toulouse, qui n'a pu être de la fête, à cause de son grand âge.

Plusieurs discours ont encore été prononcés, et la fête a été clôturée par une audition musicale, donnée par l'orchestre symphonique de Lille.

La cérémonie de la bénédiction des cloches. — C'est aujourd'hui, mercredi, à 3 heures de l'après-midi, qu'il sera procédé, par Mgr Monnier, évêque de Lydda, à la belle cérémonie du baptême ou bénédiction des quatre nouvelles cloches de Saint-Christophe qui ont été amenées, lundi, au pied de la vieille tour de l'église. On peut dire que tous les tourquennois, grands et petits, sont allés leur rendre visite.

La foule, du matin au soir, mardi, suivait avec curiosité les préparatifs que l'on faisait pour la solennité. En avant du grand portail, on a établi un solide échafaudage pour la suspension des cloches. Car, outre les onctions et la bénédiction, les parrains et marraines doivent faire *parler*, d'aucuns disent *pleurer* leurs filleules. A cet effet, on attache une corde, voire même un simple ruban, quand il s'agit d'une petite cloche, et les parrains et marraines les font tinter trois fois.

Dans le clocher, la charpente ne doit pas être renouvelée en entier, mais seulement rehaussée et consolidée par des pièces neuves.

Nous avons donné lundi les inscriptions des cloches neuves. Voici maintenant celle de la belle cloche qui reste dans la tour :

ÉTABLIE POUR LA PLUS GRANDE GLOIRE DE DIEU
SOUS LE PONTIFICAT DE PIE IX
LE RÈGNE DE NAPOLÉON III EMPEREUR
L'ADMINISTRATION DE MONSIEUR CHARLES ROUSSEL
MAIRE DE LA VILLE DE TOURCOING
DE PHILIPPE DEREGNAUCOURT
DOYEN CURÉ DE CETTE PAROISSE
Y A ÉTÉ BAPTISÉE LE 31 MAI 1868 LE JOUR DE LA PENTECÔTE
SOUS LES NOMS DE MARIE ADELAÏDE PHILIPPE
AI EU POUR PARRAIN ET MARRAINE
MONSIEUR JACQUES PHILIPPE MOTTE ROUSSEL
ET DE ADELAÏDE-AMÉLIE FLIPO HOLBECQ

Plus bas, d'un côté où frappe le battant, en caractères beaucoup plus grands et enjolivés :

MARIE

En dessous, l'image de la Ste-Vierge. Au côté opposé au dessus des premiers cordons :

ROLLET ET SES FILS, FONDEURS-ACCORDEURS AU MANS (Sarthe)

Adjudication de travaux. — Le lundi 29 juin, à 3 heures de l'après-midi, à l'hôtel de ville, aura lieu l'adjudication sur soumissions cachetées, sur la mise à prix de 3,000 fr., des travaux de démolition de l'ancien conditionnement, situé à l'angle des rues des Jardins et Desurmont.

Le même jour et à la même heure, adjudication de la construction d'une académie de musique, à élever sur le même emplacement. Montant du devis : 168,528 fr. 28.

Avis militaire. — Les hommes « dits à la disposition » de la classe de 1888 et ceux de la classe de 1889, qui ont accompli une période de 4 mois, en 1890-91, sont invités à déposer, sans retard, leurs livrets, à la gendarmerie de Tourcoing.

Un artiste capillaire. — On sait que le lundi est le dimanche des garçons coiffeurs, et Henri C..., jeune homme de 24 ans, qui est « premier » d'un salon de la rue des Poutrains, s'était rendu, lundi après midi à Lille, pour y passer joyeusement son congé. Revenu à Tourcoing, vers 11 heures du soir, il fit [illegible] posé à l'estaminet Castelain, rue N[illegible] à la caserne et n'y resta pas [illegible] de dix minutes. Quand il revint [illegible] la salle commune, la servante, Marie Leclercq, fit remarquer au patron qu'on voyait la base d'un chandelier en cuivre passer hors de la poche du paletot du coiffeur, et que cette base était en tout semblable à celle d'une paire de flambeaux que M. Castelain avait eus comme cadeau de mariage.

On alla voir à la cuisine... C'était bien cela : il ne restait plus qu'un chandelier sur la cheminée.

Sur interpellation, le coiffeur répondit qu'il avait acheté l'objet à Lille. On le fouilla, il avait la bobèche dans la poche de son pantalon. Le brigadier Dutilleul, qui passait en ce moment, entendant du bruit, et le mot de voleur souvent répété entra et notre homme fut conduit au poste.

Là on le fouilla de nouveau, avant de l'enfermer et on trouva sur lui deux journaux anarchistes .... en flagrant !

Il sera conduit aujourd'hui, mercredi, à Lille.

Le manœuvre de maçon Dassonville, dit l'Avocat, l'un des trois auteurs des vols de la Marlière, dont nous avons parlé il y a quelques jours, a enfin été arrêté mardi matin, par le garde Flipo, en même temps que Verhelle. On se rappelle qu'ils étaient passés en Belgique, et que seul, Keesteloot avait été pris. Mais sur le point d'être arrêtés pour un vol de rasoirs commis à Mouscron, ils ont préféré venir se faire prendre en France.

Un curieux détail : pour empêcher le chien du cabaretier Vandemberghe d'aboyer, les gredins lui avaient serré le museau avec une ficelle.

Les vols commis, l'Avocat avait dit à ses deux compagnons : « Quoi qu'on vous dise, quoi qu'il arrive, n'avouez jamais ! »

La fille Boblomme. — Se souvient-on de cette fille âgée de 20 ans qui, l'année dernière, s'était perdue dans les water-closets d'un cabaret du sentier de Roneq, où elle était servante.

Elle habite maintenant Roubaix, rue de Tourcoing, en compagnie d'un sieur Maurice Morel, rattacheur, âgé de 25 ans; mais tous deux reviennent souvent à Tourcoing pour y commettre des vols.

Il y a quelques jours, ils ont pris, dans une maison en construction de la rue du Sentier, 25 à 30 kilog de zinc, appartenant à M. Lepers-Delgatte, qu'ils ont été vendre pour la modique somme de 5 francs, à une marchande de chiffons. Cette marchandise valait au moins 20 francs et l'acheteuse n'ayant pas inscrit l'achat, son livre a été saisi et elle passera aussi en jugement.

Hortense Boblomme a dénoncé une autre de ses connaissances qui a aussi pris part à l'affaire.

Marcq en-Barœul. — *Vol d'une chèvre.* — Les maraudeurs ne se contentent plus de poules et de lapins ; voilà maintenant qu'ils s'en prennent aux chèvres !

Dans la nuit du 5 au 6, on a pris, à M. Louis-Joseph Duvivier, à Rouge-Barres deux poules et un coq, valeur 25 fr.

La porte du poulailler était munie d'une serrure; on l'avait bien fermée le soir, mais on avait négligé de retirer la clef.

Mais voici qui est plus fort : dans une maison voisine, la nuit du 7 au 8, on a volé dans un hangar, cinq lapins et une chèvre, au préjudice de M. Eugène Pottier, garçon brasseur.

Par les traces de pas laissés par les voleurs (au nombre de deux), on est convaincu que ce sont les mêmes qui ont opéré des deux côtés.

Neuville en-Ferrain. — L'administration municipale de cette commune organise, pour dimanche prochain, 14 juin, une fête musicale et un tir à la cible chinoise pour les compagnies de sapeurs-pompiers.

Le défilé aura lieu au Pont de Neuville vers 3 heures. Les sociétés de Risquons Tout, Reckem, Roncq, Linselles, Harmonie Tourquennoise, Fanfare du Petit-Château de Tourcoing et la Grande Harmonie Royale de Mouscron prendront part à cette fête.

Il y aura les compagnies de sapeurs-pompiers de Lauwe, Bousbecque, Roncq, Linselles, Mouscron et Tourcoing. Le soir à 10 heures grand feu d'artifice.

Halluin. — *Une précoce voleuse.* — La nommée B. Deskemaker est venue hier se plaindre à la police d'Halluin qu'on lui avait volé son porte-monnaie contenant 18 fr. ; elle accuse une jeune fille de 14 ans nommée Craeghest.

Cette dernière, arrêtée, a nié, mais ses antécédents ne plaident pas en sa faveur et deux témoins affirment le fait; aussi a-t-elle été maintenue en état d'arrestation et conduite à Lille.

Linselles. — Une nouvelle tentative a été commise, lundi, contre l'estaminet du *Cœur Joyeux*, le théâtre de l'incident dont nous avons précédemment signalé. Trois individus, armés de pioche, étaient venus dans l'intention de démolir la maison. Mais heureusement le brave garde Ghesteur, averti de ce qui se passait, arriva sur ces entrefaites et, à sa vue, la bande détala au plus vite. Les soupçons se portent sur quelques individus qui ont menacé déjà de détruire le cabaret et de faire un mauvais parti à ceux qui l'occupent.

Une enquête est ouverte.

Roncq. — *Importante capture opérée par la douane.* Mardi vers midi, les préposés Buet et Lefort, de la brigade mobile de Mouveaux, virent une voiture assez lourdement chargée, tourner le coin de l'église de Roncq.

Ils s'approchèrent pour vérifier le contenu du chargement; aussitôt le conducteur prit la fuite.

Pendant que l'un des douaniers gardait la voiture, l'autre se mit à la poursuite du conducteur et, aidé de deux douaniers de Roncq, en embuscade non loin de là, il parvint à s'emparer du fuyard.

Les douaniers constatèrent que, sous un chargement de pommes de terre, se trouvaient trois tonneaux de trois six, d'une contenance totale de 532 litres.

Le conducteur a déclaré se nommer Beeanhaert, Charles, âgé de 40 ans né à Lendelede (Belgique) et habiter Tourcoing rue de Menin, 122, où il exerce la profession de marchand de légumes.

Il n'a voulu désigner aucun complice et a déclaré agir pour son propre compte, malgré toutes les apparences contraires. Il a été conduit à la gendarmerie et la voiture mise en fourrière.

LILLE

M. Vel-Durand, préfet du Nord, de passage à Paris, a été reçu mardi matin par M. Constans.

L'affaire Baillet-Dutilleul. — La Cour de cassation, par un arrêt motivé, a rejeté le pourvoi formé par Baillet contre l'arrêt de la chambre des mises en accusation le renvoyant devant les assises du Nord.

L'affaire Baillet-Dutilleul viendra donc devant le jury à la session qui s'ouvrira très probablement — bien que l'ordonnance ne soit pas encore rendue — le lundi 29 juin.

Cinq cent mille francs en pièces de cent sous. — Il est arrivé en gare de Lille, dans la nuit de lundi à mardi, 90 sacs contenant chacun 18.000 francs en pièces de cent sous. Cet argent était envoyé par la Banque nationale de Bruxelles à la succursale de la Banque de France, à Lille.

Le fourgon a été gardé par la police jusqu'au moment de l'enlèvement des sacs, qui a été opéré mardi matin.

Le Concours hippique. — *Journée du mardi 9 juin 1891.* — Voici les résultats :

Courses au trot monté pour poulains entiers, hongres et pouliches, nés en 1888 dans la circonscription du Concours. 9 prix.

1er prix, *Kara*, à M. L. Boulnois; 2e, *Kirsch*, à M. L. Boulnois; 3e, *Kernusse*, à M. Lazin-Bourry; 4e, *Koaser*, à M. Picq; 5e, *Aspirant*, à M. Benjamin; 6e, *King*, à M. L. Boulnois; 7e, *Carême*, à M. Painvin; 8e, *Kolif*, à M. Lestarquit; 9e, *Knout*, à M. Poiret. Au départ Kozyr a fait un panache superbe. son cavalier a pu se relever aussitôt sans aucune blessure.

Sauts d'obstacles. 2e catégorie. Prix des Habits ronges. 4 prix. 1er prix. *Black Bess*, à M. Louis Déprez; 2e prix, *Plaisance*, à M. le vicomte de Corberon, 3e prix. *Paddy*, à M. Ed. Ribeaucourt; 4e prix. *Padja*, à M. Wignolle; flots de rubans, *Sans Culotte*, à M. Ponselet; *Toréador*, à M. de Prémonville; *Général*, à M. E. Grau.

Concerts et Spectacles

Les concerts publics. — A la suite d'un accord intervenu entre la *Fanfare Delattre* et la *Concordia*, la première de ces sociétés, se fera entendre, à Barbieux, et au Boulevard Gambetta, les dimanche 14 et jeudi 18 juin, et la seconde, les dimanche 21, et jeudi 25 du même mois.

La « Philharmonique du Jean Ghislain ». — Au concert donné lundi par cette société, M. Paul Grumiaud, ténor, a obtenu beaucoup de succès dans le grand air de la *Juive* et dans un duo chanté avec M. Henri Bauwens.

Les variations sur *Dom Pascale* pour hautbois, par M. H..., et celles pour piston, par M. Georges Bauwens, ont été fort applaudies. Les chœurs chantés par l'orphéon les *Inoffensifs* ont reçu aussi leur part d'applaudissements.

La scène sur laquelle a été donné le concert, était décorée avec le meilleur goût. Elle est d'ailleurs très vaste et permettra d'y donner encore de jolies fêtes.

CHRONIQUE COLOMBOPHILE

FÉDÉRATION ROUBAISIENNE. — *Concours de Chantilly.* — Dimanche a eu lieu le grand concours de Chantilly, donné par la Fédération roubaisienne au siège du pigeon « Biset » chez M. Belmère, rue du Tilleul, 250 fr. de prix d'honneur formant 40 prix. 951 pigeons d'engagés Voici les résultats.

1er prix, Vandebudry, de Mouveaux, 3p; 2e, Liagre, 5p; 3e, D'Halluin-Varast, de Mouveaux 5p; 4e, Lecroart, de Croix, 2p; 5e, Demeulenaere, 6p; 6e, Watreballe 5p; 7e, Demenlenaere. 3p; 8e, Leconte, 4p ; 9e, Losfeld, 4p; 10e, Beaumire, 1p; 11e, Stoffyn.

12e prix, Carpentier, de Mouveaux, 1p; 13e, Liagre, 2p; 14e, Vanhoverzuine, 1p; 15e, A. Castel, 2p; 16e, Fremeaux, 2p; 17e, Loeus, 2p; 18e, Tiberghien, 2p; 19e, Boltiau, 2p; 20e, Moulard, de Mouveaux, 4p.

21e prix, Losfeld, 5p; 22e, Pollet; 23e, Orgaerd, 2p; 24e, Holmart, Mouveaux, 2 p; 25e, Liagre, 2p; 26e, Mossioen, 1p; 27e, Stoffyn, 1p; 28e, Dahem, 5p; 29e, Desbarbieux, 4p; 30e, Louis Farvacque, 4p.

31e prix, Carlier, Mouveaux, 3p; 32e, Florin, 4p ; 33e, Bernard, 2p; 34e, Prouvost, 1p ; 35e, Tiberghien, 1p ; 36e, Marsy, 1p; 37e, Blonde, de Croix, 4p; 38e, Fremaux, 1p; 39e, Wacquet, 2p.

40e prix, Millescamps, de Mouveaux, 1p; 41e, Mahieu, 2p ; 42e, Lambin (Honneur) 1p ; 43e, Vanhoorne, 1p ; 44e, Caron, 2p ; 45e, Marsy, 2p; 46e, Catrice, 3p ; 47e, Vendaele, 2p ; 48e, Roobier, 1p ; 49e, Mathon, 2p ; 50e, Coene, 1p.

51e prix, Renard (honneur), 1p; 52e, Masse, 2p; 53e, Papegaye, 1p, 54e, Cruque, de Croix, 1p; 55e, Papegaye, 1p; 56e, Fremaux, 1 p; 57e Lambin; 1p; 58e, Dutoit, 1p; 59e, Lardse, 1p.

60e prix, Hollemaert, de Mouveaux, 1p ; 61e, Duthoit, 1p; 62e, Loens, 1p ; 63e, Hollemaert, de Mouveaux, 1p; 64e, Dardenne, de Croix : 65e, D'Hoiem, 1p ; 66e, H. Castel ; 67e, Baudringhien, 1p ; 68e, Catel, 1p; 69e, Vaudaele, 1p; 70e, Draux.

71e prix, Roy ; 72e, Vandaele ; 73e, Goris, de Croix ; 74e, Gevesse; 75e, Verbauwède; 76e, Draux; 77e, Vandenbogaere; 78e, D'Hoinne ; 79e, Aclim.

80e prix, Bayart; 81e, Dujutter; 82e, Moulard, de Mouveaux; 83e, Delannoy; 84e, Gabot, de Croix; 85e, Brulois; 86e, Versmeels; 87e, Desmarchelier; 88e, D'hoinne; 89e, Duforest; 90e, D'Halluin, de Mouveaux.

Le premier pigeon a été constaté à 9 heures 31 et a parcouru une vitesse de 828 mètres à la minute; le dernier à 10 heures 18 avec une vitesse de 676 mètres à la minute.

La distribution des prix aura lieu mercredi soir.

CERCLE COLOMBOPHILE « UNION ». — *Concours de Chateaudun* (219 kilomètres). — 2,000 francs de prix d'honneur. Dimanche dernier a eu lieu le grand concours international sur Chateaudun, donné par le cercle colombophile l'*Union*, établi au Café Pandore, rue Pauvrée. Les prix d'honneur étaient répartis en 80 prix par pigeon et 83 prix de séries. Il y avait 866 pigeons d'engagés.

Voici la liste des lauréats. Les résultats n'ont été définitifs que mardi soir à minuit :

1er prix, François Marsy, de Roubaix, 1p; 2e, Devailly, de Lille, 1p; 3e, Hautequette, honneur; 3e bis, E. Dujardin, 3p; 4e, H. Salembier 3p; 5e, Temoing de Lille, 4p; 6e, Delmazure, de Tourcoing, 4p; 7e E. Dujardin, honneur; 7e bis, Duhamel, 4p, 8e, E. Liagre, de Tourcoing, 2p; 9e Assemaine, de Tourcoing, 3p.

10e prix, F. Dutilleul, de Tourcoing, 4p; 11e, Gauffet, 1p ; 12e, Dujardin (honneur); 12e bis, Gauffet, 1p ; 13e, Lambrechk, de Lille, 4p; 14e, C. Desronsseaux (honneur); 14e bis, Farvacque, 2p ; 15e, Losfeld, 2p ; 16e, Just Honoré, de Tourcoing, 4p ; 17e, Dutilleul, de Tourcoing, 2p.

18e, Hasenns, 5p; 19e, Olivier Baumont de Lille, 3p; 20e Caron, 5p; 21e, J. Destombes de Tourcoing, honneur; 21e bis, D'Hal de Croix, 6p; 22e, K'Hal de Croix, 5p; 23e, Gauffet, honneur; 23e bis, Dupont de Lys, 1p; 24e, Dacatteau, 3p; 25e, Dacatteau, 2p; 26e, Salembier, 4p; 27e, Desbonnet de Tourcoing 4p; 28e, Dervaux de Tourcoing, 3p; 29e, Ringeval, 1p; 30e, Delmotte, 2p; 31e, Vanneste de Tourcoing, 2p; 32e, Vandekerkhove de Tourcoing, 3p.

33e prix, Hallez, Mons-en-Barœul, 3p ; 34e, Davailly, Lille, 4p; 35e, C. Desrousseaux (H.) ; 35e bis, Brisart, Lille, 2p; 36e, Hallez Mons-en-Barœul, 2p; 37e, Témoing Lille; 38e, Degrave, 3p; 39e, Vanderschel, Houplines 3p; 40e, Legrand, 1p; 41e Leman 4p; 42e Dujardin 2p; 43e J. Destombes, Tourcoing (Honneur); 43e bis H. Destombes, Tourcoing; 44e Brisart, Lille; 45e Duhamel 3p; 46e Hansemme, Tourcoing 4p ; 47e Reigaelbus ; 47e Delmazure, Tourcoing 4p.

48e, C. Camille, 1p; 49e, M. Dekeiser, 1p; 50e, P. Marcy, 3p; 51e, Desobemacker de Tourcoing, 5p; 52e, Petitberghien de Lille, 2p; 53e, Vanrenteghem, 3p; 54e, Carrette, 2p; 55e, L. Pollet, 1p; 56e, J. Bleuet, 1p; 57e, Duhamel (honneur); 57e F. Marsy, 6p; 58e, Delannoy, 4p; 59e, Dervaux de Tourcoing, 2p; 60e, Bauduin de Tourcoing, 3p; 61e, Delmazure de Tourcoing, 3p.

62e prix, Gilles, de Tourcoing, 1p; 63e, Dutat, 1p; 64e, Delcourt, de Lille, 1p ; 65e, Bleuet, 1p ; 66e, J.-B. Desrousseaux, 1p; 67e, Dujardin, 1p; 67e bis Vandekerckove, de Tourcoing; 68e, Astier; 69e, Orgaerd; 70e, Delmazure, de Tourcoing; 71e, Nifile; 72e, Delmazure, de Tourcoing; 73e, Fournier; 74e, Decock ; 75e, Marsy.

76e prix, Losfeld; 77e, Vergin; 78e, Ferret; 78e bis, Dujardin; 79e, Louis Farvacque; 80e, Vanneste, de Tourcoing; 81e, Leman; 82e, Bleuet; 83e, Vergin; 84e, Herbaut, de Tourcoing; 85e, Vinkière, du Petit-Bonsbin.

Le premier pigeon a été constaté à 3 h. 12 et a parcouru une vitesse de 931 mètres à la minute; le dernier a été constaté à 3 h. 47 avec une vitesse de 851 mètres à la minute.

La distribution des prix aura lieu dimanche prochain à sept heures.

Parmi les pigeons signalés plusieurs pigeons de haute marque prendront part au grand concours de Bayonne qui doit avoir lieu le 11 juillet prochain.

Concours d'Orléans. — Dimanche a eu lieu le grand concours général et international d'Orléans, donné par la Société colombophile le *Pigeon Noir* établie chez M. J.-B. Desrousseaux *A l'Ours*, rue Pellart. 500 fr. de prix d'honneur. Voici les résultats :

1er prix, A. Deveugle, 1p; 2e, A. Gauffet, 2p; 3e, Verstraete 1p; 4e, Salembier, 5p; 5e, Liesin, 3p; 6e, Salembier, 4p; 7e, Masse, 3p; 8e, Salembier, 1p; 9e, Salembier, 4p; 10e, Salembier, 2p; 11e, Huggevelde, 2p; 12e J. Agache, 2p.

13e prix, Dubacker, 2p; 14e, Courouble, 2p; 15e, Salembier, 5p; 16e, Calberson, 3p; 17e, Courouble, 3p; 18e, Masse, 3p; 19e, E. Baas, 3p; 20e, Wyscur, 1p; 21e, Carrette, 1p; 22e, F. Taut, 3p; 23e, Salembier, 2p; 24e, C. Scamps, 2p; 25e, Vanherpe, 3p; 26e, Delannoy, 2p; 27e, Delplanque, 2p; 28e, Hazebrouck, 1p; 29e, Vanecke, 3p; 30e, Florin, 2p; 31e, Huggevelde, de Tourcoing 2p; 32e, Hazebrouck, 1p.

33e prix, Marescaux, de Mouveaux, 1p ; 34e, Vanheuwenhuyze, 1p ; 35e, J.-B. Riffle ; 36e, Deviide ; 37e, Desmarchelier; 38e, Voicke; 39e, C. Scamps ; 40e, Vanecke ; 41e, Vanverbecq ; 42e, H. Astier ; 43e, Parent ; 44e, E. Baas ; 45e, Salembier.

Le premier pigeon a été constaté à 3 heures 37 ce dimanche, le dernier, à 8 h. 46 le lundi matin. La distribution des prix aura lieu dimanche soir à 8 heures.

Prix d'honneur : 1er, Maddens, au Hutin; 2e, J. Agache; 3e, Lambin; 4e, Parmentier; 5e, Vauecke; 6e, Felix Tant, 7e, M. Farvacque; 8e, J. Parent.

Concours de Chantilly. — Dimanche, a eu lieu un concours sur Chantilly, offert par la société la *Cordiale*, établie chez M. Arthur Fleury, rue Drouot; 352 pigeons d'engagés. Voici les résultats :

1er prix, P. Losfeld, 4 p; 2e, H. Devrienne, 3 p; 3e, E. Olivier; 4e, L. Haquette, 3 p ; 5e, J. Dupont, 3 p; 6e, Bauweus, 1 p; 7e, L. Haquette, 2 p; 8e, Vanhoute ; 9e, J. Parmentier, 2 p; 10e, P. Vlieghe, 1 p; 11e, Vanneckə.

12e, Dernoncourt, 3p; 13e, E. Merchez, 1p, 14e, Garbon, 2p; 15e, Jonckeere; 16e, Wauters, 2p; 17e, D. Desfontaines, 3p; 18e, Nicolas, 3p; 19e, H. Salembier, 1p; 20e, Jonckure ; 21e, N. Devrienne; 22e, J. Vermeulen; 23e, Tanghe, 1p; 24e, Losfeld, 1p; 25e, Colberson, 1p; 26e

FEUILLETON DU 11 JUIN 1891. — N° 47

HONNEUR ME TIENT

PAR LOUIS DAVYL

DEUXIÈME PARTIE

CAÏN

III

— Je me souviens de tant d'autres choses !

— Eh ! bien, sachez donc que c'est par cela même que vous vous rappelez de si minces détails, que je vous ai prié de passer ici aujourd'hui.

Le banquier comprenait de moins en moins.

Elle poursuivit :

— Quand vous êtes venu, il y a quatre jours, le soir, dans ce même petit salon.

— Oui, mademoiselle.

— Ne m'avez-vous pas trouvé fort indiscrète avec toutes mes questions ?

— Il n'y aura jamais indiscrétion de vous à moi, mademoiselle.

— Je vous en remercie; au reste, je vous ai toujours trouvé parfait à mon égard.

— Vous m'êtes apparue si supérieure à toutes les autres femmes !

Il y eut un long silence.

La [illegible] mal; Mlle de Mauclerc n'était point là pour se faire débiter des compliments, mais pour accomplir le plus impérieux des devoirs qui se fût jamais imposé à elle.

Elle comprit qu'elle ne devait point continuer de la sorte et s'avancer sur un terrain aussi peu solide.

Alors, prenant son parti comme Curtius avant de se précipiter dans le gouffre :

— Monsieur Poirier, ce soir-là même dont je parle, vous m'avez avoué que vous m'aimiez...

— Mademoiselle !...

— Et que vous aimiez sans espoir !

Le banquier chercha son regard, mais Madeleine avait baissé la tête comme si ce qui lui restait à dire lui faisait monter le rouge à la face.

— Vous m'avez appris aussi, continua-t-elle, qu'étant certain d'avance d'un échec vous ne vous résoudriez jamais à avouer cet amour ?

— C'est vrai, mademoiselle, et je vous ai dit aussi que mieux valait, pour un homme comme moi, l'incertitude permettant presque certaines illusions, que la réalité implacable, derrière laquelle il ne resterait plus qu'une éternelle désespérance.

— Alors vous n'oseriez tenter l'aventure ?

— Mon secret mourra avec moi.

— Pourquoi ?

— Permettez-moi de me taire.

— Mais encore ?

— Ah ! mademoiselle, s'écria Poirier, celle que j'adore est si au-dessus de moi ! Elle a tout et je ne possède rien; comment me viendrait-il l'audace de lui offrir mon obscurité et ma misérable personne en échange de tant de naissance, d'une si merveilleuse beauté et d'un caractère si au-dessus de tout ce qui l'entoure !

Madeleine se leva et, comme quelqu'un qui prend de l'élan pour franchir l'obstacle :

— C'est moi que vous aimez, n'est-ce pas ! demanda-t-elle.

Poirier demeura stupide et aussi troublé que s'il avait entendu sonner à ses oreilles toutes les trompettes de Jéricho.

Madeleine se tenait devant lui, le corps immobile mais l'âme en désordre.

Poirier la regarda comme un suppliant et sa physionomie semblait dire :

— Mademoiselle, ne vous riez point de moi; c'est mal de jouer avec le cœur d'un homme.

— Vous ne me répondez pas ? demanda-t-elle.

Puis, tout à coup, et à peine avait-elle formulé cette demande, qu'une immense honte l'envahit.

— Si je m'étais trompée ! s'il ne m'aimait pas ! pensa-t-elle. Tant d'humiliation pour rien !

Le banquier se leva debout et tous deux se trouvèrent l'un devant l'autre, se dévorant des yeux, lui affolé par l'émotion, elle [illegible] par la terreur.

— Mademoiselle, vous voulez [illegible] que je vous l'avoue ; vous désirez donc me l'entendre dire? Oui, c'est vous que j'aime!

Et alors, comme précipité à travers un tourbillon qui l'emportait malgré lui, il s'écria :

— Je vous aime follement, éperdument, et cet amour fait tellement partie de mon existence et de ma vie tout entière, que [illegible] je suis capable d'en mourir si vous n'aviez pas pitié de moi.

— Monsieur Poirier, j'avais cru deviner votre amour, et c'est pour l'apprendre de votre bouche que je vous ai écrit.

— Mademoiselle ! mademoiselle ! murmurait le pauvre homme.

— Il y a longtemps que je vous avais distingué ; mais, en présence de tant de réserve, je demeurais perplexe et inquiète. Seulement quand, l'autre soir, vous m'avez eu parlé, je n'ai plus eu de doute, et alors je me suis dit...

— Quoi ? interrogea Poirier.

— C'est moi qui lui demanderai sa main! répondit Madeleine.

Ce fut à peine si elle acheva.

Elle avait trop présumé de ses forces.

La confusion la fit pourpre et puis ensuite très pâle.

Ses forces l'abandonnant, elle ne put demeurer debout davantage.

Sur ses lèvres et dans son regard se trouvaient le morne sourire et les froides lumières des martyrs.

M. Poirier ne s'aperçut de rien.

Lorsqu'elle fut assise, il plia le genou devant elle.

— Je voudrais parler, mais je ne le puis, fit-il.

En effet, chez lui, la secousse avait été si vive, le coup qu'il avait reçu si troublant, qu'il restait aux pieds de Mlle de Mauclerc, inerte et sans voix.

Il la regarda, tout frémissant encore.

Elle tenait les yeux fermés, et les battements précipités de son cœur attestaient seuls que le sang circulait dans ses veines.

Il [illegible] la main; elle était glacée.

Il osa lui prendre [illegible] me dire, murmura-t-elle; j'ai

— Vous pouvez ton[illegible]

fait ce que je voulais faire. [illegible], pendant lesquelles

Puis, après quelques secondes [illegible] Poirier :

ses yeux rencontrèrent ceux de M. [illegible] vous attendiez peu à cet aveu, et cette femme à qui vous [illegible] avouer vos sentiments doit vous sembler bien audacieuse.

— Vous demeurez surpris !... Vous [illegible] n'osiez

— Madeleine ! dit tout bas Poirier.

Son nom, prononcé ainsi par cet homme, lui causa une commotion soudaine; ce fut comme le châtiment de son mensonge, et elle ressentit une honte immense.

C'était un droit que l'amant venait de s'arroger sur l'amante ; aussi ses plus intimes pudeurs furent-elles blessées jusqu'au vif.

En l'appelant de la sorte, c'était soulever les voiles de cette vierge; aussi ses yeux exprimèrent-ils toutes les terreurs dont venait d'être remplie son âme.

Heureusement qu'emporté dans l'extase Poirier n'aperçut point la flamme glaciale que venait de lancer ce regard d'acier.

Sans se rendre compte de l'impression éprouvée par la jeune femme, il reprit :

— Veuillez m'excuser si j'ai osé vous appeler Madeleine; mais ce nom est si lien lier à mon cœur et ma bouche l'a prononcé tant de fois ! Il y a si longtemps que je vous aime et d'un amour si absolu! Après ce que vous venez de m'avouer, après les paroles que vous avez prononcées, j'en suis à me demander si je ne suis pas le jouet de quelque hallucination ou de quelque rêve... Non, n'est-ce pas, c'est bien vous qui êtes là, c'est votre voix qui a parlé, ce sont vos mains que je presse et, les lèvres que je vois s'entr'ouvrir si doucement pour me répondre sont bien celles de la bien-aimée ?

— Oui, c'est moi ! Oui, tout est vrai, et, s'il faut vous l'apprendre, je suis encore plus surprise et plus émue que vous.

— Parlez encore ! Parlez toujours ! Répétez que vous voulez bien de moi, et que je suis celui qu'a choisi votre cœur !

Toutes ces paroles d'amour imposaient à cette malheureuse le plus odieux des supplices.

Le contact des mains de Poirier serrant les siennes lui semblait une souillure.

Il lui arrachait quelque chose de sa pureté.

Ah ! elle n'avait pas prévu que le fardeau serait si lourd et la peine si cruelle !

— Relevez-vous, dit-elle, et causons.

C'était maladroit de parler de la sorte, mais c'était une comédienne très malhabile, Mlle de Mauclerc !

— Pourquoi ne me permettez-vous pas de rester à vos genoux?.... J'y voudrais passer toute ma vie.

Et comme elle ne répondait rien :

— Me direz vous que vous m'aimez?

Elle eut honte, mais elle sourit.

Triste sourire, composé de larmes et ayant goût de fiel !

— Y a-t-il longtemps que cette pensée de mon bonheur vous est venue ?

— Oui.

— Pourquoi avoir tant attendu alors ? Les heures de félicité qui me restent à vivre sont de la même intensité que les souffrances endurées jadis par moi.

(*A suivre*) LOUIS DAVYL

AU GRAND CAMÉLIA, 1, rue de la Gare, LILLE
GANTS JOUVIN, usage garanti
Parapluies et Encas L'AIGUILLE, dernière élégance
26673